



## PLANNING DES ASTREINTES DU MOIS DE JANVIER 2019

Conformément aux délibérations n° 02/11 du 07 janvier 2011 et n° 2011-047/RH du 1<sup>er</sup> juin 2011, vous trouverez ci-après le planning relatif aux astreintes. Pour information, celles-ci débuteront le vendredi après les heures de service et s'achèveront le lundi suivant à l'ouverture (hormis les jours fériés ou chômés où elles débuteront la veille et/ou se termineront le lendemain du jour férié ou chômé).

Services concernés N° de Tél.	du vendredi 04/01 au lundi 07/01	du vendredi 11/01 au lundi 14/01	du vendredi 18/01 au lundi 21/01	du vendredi 25/01 au lundi 28/01	Missions durant les astreintes
<b>ELUS</b>	M. COSSET Patrick 0694 384 213	Mme MARIN Myriam 0694 384 316	M. HORTH Jean-Claude 0694 384 202	Mme ATTICA Cathia 0694 200 128	Assurer la permanence de la décision institutionnelle
<b>ETAT-CIVIL</b> 0694 384 335	Mme HIRAM M-Josèphe	Mme SOPHIE Simone	Mme HIRAM M-Josèphe	Mme SOPHIE Simone	Tout acte relatif à un décès ou mariage
<b>SERVICES TECHNIQUES</b>	M. DORILAS Raymond 0694 384 347 M. CLET Joël 0694 401 339	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813 M. CLET Joël 0694 401 339	M. DORILAS Raymond 0694 384 347 M. CLET Joël 0694 401 339	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813 M. CLET Joël 0694 401 339	Toutes tâches techniques  Intervention sur les installations électriques

Un téléphone portable sera mis à votre disposition. Vous devez **impérativement** durant la période d'astreinte, être joignable et à proximité de votre lieu de travail en cas d'intervention.

**AMPLIATION A** : POMPIERS - GENDARMERIE – MEDECIN



## PLANNING DES ASTREINTES DU MOIS JANVIER 2019

Conformément aux délibérations n° 02/11 du 07 janvier 2011, n° 2011-047/RH du 1<sup>er</sup> juin 2011 et 2012-04/RH du 11 janvier 2012, vous trouverez ci-après le planning relatif aux astreintes.

Service concerné	Du lundi 24/12 au dimanche 30/12	Du lundi 31/12 au dimanche 01/01	Du lundi 07/01 au dimanche 13/01	Du lundi 14/01 au dimanche 20/01	Du lundi 21/01 au dimanche 27/01	Missions durant les astreintes
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	M. CHOCHO Olivier 0694 405 608  Mme JOSEPH Méline 0694 241 078	M. GAMER Stéphane 0694 241 078  M. BABOUL Yohan 0694 241 078	M. CHOCHO Olivier 0694 405 608  Mme JOSEPH Méline 0694 241 078	M. GAMER Stéphane 0694 241 078  M. BABOUL Yohan 0694 241 078	M. CHOCHO Olivier 0694 405 608  Mme JOSEPH Méline 0694 241 078	Toutes missions de police municipale

Vous devez **impérativement** durant la période d'astreinte, être joignable et à proximité de votre lieu de travail en cas d'intervention.

**AMPLIATION A** : POMPIERS - GENDARMERIE – MEDECIN



## PLANNING DES ASTREINTES DU MOIS FEVRIER 2019

Conformément aux délibérations n° 02/11 du 07 janvier 2011 et n° 2011-047/RH du 1<sup>er</sup> juin 2011, vous trouverez ci-après le planning relatif aux astreintes. Pour information, celles-ci débuteront le vendredi après les heures de service et s'achèveront le lundi suivant à l'ouverture (hormis les jours fériés ou chômés où elles débuteront la veille et/ou se termineront le lendemain du jour férié ou chômé).

Services concernés N° de Tél.	Du vendredi 01/02 au lundi 04/02	Du vendredi 08/02 au lundi 11/02	Du vendredi 15/02 au lundi 18/02	du vendredi 22/02 au lundi 25/02	Missions durant les astreintes
<b>ELUS</b>	Mme ARON - LEVEILLE Annick- 0694 384 134	M. HORTH René-Serge 0694 384 173	M. COSSET Patrick 0694 384 213	Mme MARIN Myriam 0694 384 316	Assurer la permanence de la décision institutionnelle
<b>ETAT-CIVIL</b> 0694 384 335	Mme HIRAM M-Josèphe	Mme SOPHIE Simone	Mme HIRAM M-Josèphe	Mme SOPHIE Simone	Tout acte relatif à un décès ou mariage
<b>SERVICES TECHNIQUES</b>	M. DORILAS Raymond 0694 384 347  M. CLET Joël 0694 401 339	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813  M. CLET Joël 0694 401 339	M. DORILAS Raymond 0694 384 347  M. CLET Joël 0694 401 339	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813  M. CLET Joël 0694 401 339	Toutes tâches techniques  Intervention sur les installations électriques

Un téléphone portable sera mis à votre disposition. Vous devez **impérativement** durant la période d'astreinte, être joignable et à proximité de votre lieu de travail en cas d'intervention.

**AMPLIATION A** : POMPIERS - GENDARMERIE – MEDECIN



## PLANNING DES ASTREINTES DU MOIS DE FEVRIER 2019

Conformément aux délibérations n° 02/11 du 07 janvier 2011, n° 2011-047/RH du 1<sup>er</sup> juin 2011 et 2012-04/RH du 11 janvier 2012, vous trouverez ci-après le planning relatif aux astreintes.

Service concerné	Du lundi 04/02 au dimanche 10/02	Du lundi 04/02 au dimanche 10/02	Du lundi 11/02 au dimanche 17/02	Du lundi 18/02 au dimanche 24/02	Du lundi 25/02 au dimanche 03/03	Missions durant les astreintes
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	M. GAMER Stéphane 0694 241 078 M. BABOUL Yohan 0694 241 078	M. CHOCHO Olivier 0694 405 608 Mme JOSEPH Méline 0694 241 078	M. GAMER Stéphane 0694 241 078 M. BABOUL Yohan 0694 241 078	M. CHOCHO Olivier 0694 405 608 Mme JOSEPH Méline 0694 241 078	M. GAMER Stéphane 0694 241 078 M. BABOUL Yohan 0694 241 078	Toutes missions de police municipale

Vous devez **impérativement** durant la période d'astreinte, être joignable et à proximité de votre lieu de travail en cas d'intervention.

**AMPLIATION A** : POMPIERS - GENDARMERIE – MEDECIN



## PLANNING DES ASTREINTES DU MOIS DE MARS 2019

Conformément aux délibérations n° 02/11 du 07 janvier 2011 et n° 2011-047/RH du 1<sup>er</sup> juin 2011, vous trouverez ci-après le planning relatif aux astreintes. Pour information, celles-ci débuteront le vendredi après les heures de service et s'achèveront le lundi suivant à l'ouverture (hormis les jours fériés ou chômés où elles débuteront la veille et/ou se termineront le lendemain du jour férié ou chômé).

Services concernés N° de Tél.	du vendredi 01/03 au jeudi 07/03	du vendredi 08/03 au lundi 11/03	du vendredi 15/03 au lundi 18/03	du vendredi 22/03 au lundi 25/03	du vendredi 29/03 au lundi 01/04	Missions durant les astreintes
<b>ELUS</b>	M. HORTH Jean-Claude 0694 384 202	Mme ATTICA Cathia 0694 200 128	Mme ARON - LEVEILLE Annick- 0694 384 134	M. HORTH René-Serge 0694 384 173	M. COSSET Patrick 0694 384 213	Assurer la permanence de la décision institutionnelle
<b>ETAT-CIVIL</b> 0694 384 335	Mme HIRAM M-Josèphe	Mme SOPHIE Simone	Mme HIRAM M-Josèphe	Mme SOPHIE Simone	Mme HIRAM M-Josèphe	Tout acte relatif à un décès ou mariage
<b>SERVICES TECHNIQUES</b>	M. DORILAS Raymond 0694 384 347  M. CLET Joël 0694 401 339	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813  M. CLET Joël 0694 401 339	M. DORILAS Raymond 0694 384 347  M. CLET Joël 0694 401 339	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813  M. CLET Joël 0694 401 339	M. DORILAS Raymond 0694 384 347  M. CLET Joël 0694 401 339	Toutes tâches techniques  Intervention sur les installations électriques

Un téléphone portable sera mis à votre disposition. Vous devez **impérativement** durant la période d'astreinte, être joignable et à proximité de votre lieu de travail en cas d'intervention.

**AMPLIATION A** : POMPIERS - GENDARMERIE – MEDECIN



## PLANNING DES ASTREINTES DU MOIS DE MARS 2019

Conformément aux délibérations n° 02/11 du 07 janvier 2011, n° 2011-047/RH du 1<sup>er</sup> juin 2011 et 2012-04/RH du 11 janvier 2012, vous trouverez ci-après le planning relatif aux astreintes.

Service concerné	Du lundi 04/03 au dimanche 10/03	Du lundi 11/03 au dimanche 17/03	Du lundi 18/03 au dimanche 24/03	Du lundi 25/03 au dimanche 31/03	Missions durant les astreintes
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	M CHOCHO Olivier 0694 405 608  Mme JOSEPH Méline 0694 241 078	M. GAMER Stéphane 0694 241 07  M. BABOUL Yohan 0694 241 078	M CHOCHO Olivier 0694 405 608  Mme JOSEPH Méline 0694 241 07	M. GAMER Stéphane 0694 241 07  M. BABOUL Yohan 0694 241 078	Toutes missions de police municipale

Vous devez **impérativement** durant la période d'astreinte, être joignable et à proximité de votre lieu de travail en cas d'intervention.

**AMPLIATION A** : POMPIERS - GENDARMERIE – MEDECIN